

CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 25 juin 2014 N°166

Discours de Carole DELGA Discours à l'occasion des conclusions des Assises du Tourisme - Jeudi 19 juin 2014 -

Mesdames et Messieurs,

Au XVIIIe siècle déjà, Thomas Jefferson affirmait que « tout homme a deux pays : le sien et la France ». Trois siècles plus tard, la France est la destination préférée des touristes. Il ne s'agit donc pas pour nous d'un simple secteur économique ; cela représente toute une part de notre culture, de notre identité et de notre force.

Historiquement, le tourisme est en fait la première des industries immatérielles. Une industrie réunissant plusieurs composants, - le transport, l'hôtellerie, la restauration, ou d'autres activités -, reliés par des technologies, des technologies numériques, par exemple. Et cette industrie fabrique une expérience unique pour chacun de ses clients. En 2013, il y a eu plus d'un milliard de touristes internationaux! En soi, c'est une performance remarquable et la France est aujourd'hui leader dans ce secteur.

Les atouts de la France sont nombreux, - vous le savez -, mais comme pour tous les secteurs qui ont des perspectives prometteuses, la concurrence s'accroît.

Ces Assises du Tourisme ont révélé plus qu'elles n'ont réveillé les initiatives, les volontés, les capacités à faire. Elles ont donné lieu à un diagnostic partagé, à des propositions d'actions.





Dans la continuité de ce que vous a dit Arnaud Montebourg, je vous fais un certain nombre de propositions qui seront complétées par celles de Laurent Fabius, et qui s'inscrivent dans les missions que nous ont confié le Premier Ministre et le Président de la République.

S'agissant de la structuration de la filière, le Ministère de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique a créé un outil performant : le comité stratégique de filière. Voici donc ma proposition : que le secteur de l'industrie touristique, riche des engagements qui seront présentés tout à l'heure par Laurent Fabius, dispose de son propre comité de filière, et qu'il vienne d'ici quelques mois me présenter sa feuille de route. Ce comité stratégique, je vous invite à venir le construire avec moi. Cet effort de structuration ne doit pas venir seulement d'une personne ni d'une assemblée de quelques privilégiés. Non, c'est une dynamique qui doit infuser et diffuser dans toutes les activités contribuant au tourisme et dans tous les territoires également.

Il existe aujourd'hui un outil destiné à la promotion des grandes destinations à l'international, et qui suscite l'adhésion de tous les acteurs de terrain : ce sont les contrats de destination. De nombreux petits territoires, qui n'ont pas vocation à devenir la destination phare de touristes très internationaux en Europe, s'en sont emparés. Ces territoires n'ont pas vocation à faire concurrence aux 150 marques qui, d'après l'Institut Montaigne, ont une visibilité internationale. Mais ces PME, par rapport aux grandes entreprises que sont les régions, voire les groupements de régions, méritent tout autant le soutien de l'Etat, car elles contribuent aux emplois, aux emplois non-délocalisables qui font l'économie et l'égalité des territoires.

Le contrat de destination, qu'il est prévu de réserver aux destinations internationales, sera décliné sous la forme de contrats territoriaux d'excellence touristique, labellisés dans le cadre d'appel à projets. Ces contrats donneront un accès prioritaires aux dispositifs d'aide et d'accompagnement de l'Etat.

Le tourisme est un secteur fragmenté en France, avec davantage de PME que de grandes entreprises. C'est parfois une faiblesse, - je pense en particulier aux agences de réservation en ligne qui savent en tirer avantage -, mais c'est en même temps une force, une source d'attractivité, qu'il faut développer.





La vie des chefs d'entreprise doit être facilitée: c'est le chantier de la simplification, de l'allègement des normes. Mais il n'y a pas que cela: j'y inclus aussi toutes les mesures qui encouragent et qui soutiennent l'initiative. Je citerai par exemple le transport en motoneige des clients des restaurants d'altitude, dont l'issue favorable m'a été confirmée par le Premier Ministre. Ou encore le reclassement des résidences de tourisme, dont le taux va être modifié par décret, après un accord, - je tiens à le souligner -, entre la fédération nationale des associations des propriétaires et le syndicat national des résidences de tourisme.

Vous avez fourni un travail de recensement important dans le cadre des Assises. De nombreux amendements réglementaires sont d'ores et déjà à l'étude ou le seront dans les prochains mois, à commencer par la revue des grilles de classement des hébergements touristiques. C'est un gros enjeu pour le secteur, je le sais.

La réunion de lancement de ces travaux se tiendra début juillet. Je vous invite à Bercy pour que nous puissions parler ensemble des enseignements à tirer de ces 5 années, de vos souhaits et de vos attentes. C'est essentiel pour que le nouveau classement, à la fin de l'année, incarne la qualité des structures dont on nous fait trop souvent le reproche qu'elles n'en ont pas.

Cela m'amène à parler des investissements et des financements. Il faut rénover, et trois types d'hébergement bénéficieront de programmes prioritaires dans les mois à venir : l'hôtellerie, l'hébergement de loisirs, et les hébergements gérés par des exploitants et qui s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire.

Beaucoup a déjà été fait en la matière: il ne s'agit pas de relancer pour la énième fois un dispositif existant, même en y apportant quelques amendements mais de compléter ce qui a été fait par de nouveaux outils, par une ingénierie permettant de structurer des projets performants, de les mener à bien et de créer de nouveaux produits. C'est sur ce tryptique qu'il est désormais nécessaire d'avancer, quand, - comme le montre l'expérience -, la simple création de fonds n'a pas tenu ses promesses dans les secteurs qui s'en sont dotés sans autre forme d'accompagnement.

Mais les financements ne doivent pas être réservés au bâti existant. Les projets structurants, -





gage de l'efficacité de la filière -, nécessitent également toute notre attention. Que ce soit par la mutualisation de fonctions supports ou l'émergence de plateforme de services ou les groupements d'employeurs, ces projets qui délivrent les professionnels de la gestion d'activités hors de leur cœur de métier, peuvent s'optimiser et les projets en ce sens seront soutenus.

Parce que le tourisme est une expérience, il ne saurait se contenter d'un bel environnement uniquement. Il faut que la qualité de service soit à la hauteur, et que l'on retrouve la convivialité, le savoir-être et l'art de vivre à la française... En bon français, *la French Touch*!

Comme l'a expliqué Arnaud Montebourg, l'Etat dispose déjà d'un outil : le plan qualité tourisme. Nous le partageons, et lors de ces Assises, vous nous avez fait savoir combien vous l'appréciez. Travaillons donc ensemble, comme vous le souhaitez, à l'amélioration de ce dispositif, et pour débuter les travaux, je vous invite à un colloque que nous organiserons à la rentrée, à l'issue de la saison estivale.

Mais que seraient tous ces travaux et tous ces engagements sans les principaux concernés, c'est-à-dire sans les touristes ? Laurent Fabius vous le répétera tout à l'heure, nous sommes richement dotés en matière de tourisme et nous avons le devoir social - en plus de l'engagement économique – de le soutenir. Car les vacances sont aujourd'hui devenues un droit. Celui qui en est privé subit un véritable déclassement social. C'est une des causes premières d'insatisfaction, ainsi que le CREDOC l'indiquait dans une étude de 2012, je le cite : « le fait de partir en vacances n'est pas sans effet sur le bonheur ressenti ».

Cet accès aux vacances, le Gouvernement s'est engagé à le soutenir et nous travaillerons sur cette mission avec Arnaud Montebourg, au sein du Ministère de l'Economie. Et je peux d'ores et déjà vous dire que la mobilisation porte ses fruits. Pour la première fois depuis de nombreuses années, en 2013, non seulement le taux de départ en vacances a cessé sa chute, mais il a même connu une légère progression. C'est un signe fragile, certes, mais encourageant, et je resterai mobilisée pour le soutenir :





- D'abord à travers l'offre, et sa visibilité, pour garantir à ceux pour qui le départ en

vacances représente un effort significatif, qu'ils ne seront pas déçus dans leur

investissement. J'ai le plaisir de vous rappeler le lancement du nouveau programme de

l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, départ 18:25, destiné précisément à

soutenir le départ en vacances des jeunes. Je viendrai d'ailleurs cet été sur le terrain pour

en voir la mise en œuvre.

Mais également en apportant un encouragement financier au départ en simplifiant et

en étendant l'accès aux chèques vacances. Un travail permettant de rendre les

exonérations dont ils bénéficient plus lisibles et son accès plus facile sera élaboré d'ici la fin

2014.

Nous avons la chance extraordinaire de vivre dans un pays que des millions de voyageurs

viennent visiter avec des yeux remplis d'émerveillement ; des voyageurs venus d'autres pays, des

voyageurs français aussi. Soyons partenaires et renforçons notre partenariat pour faire de cet

émerveillement centenaire l'un des leviers du rayonnement de la France!

Je vous remercie de votre attention.

Contacts presse:

Service presse de Carole DELGA: 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr